Construction de l'autoroute 85 – Entraves au Parc linéaire interprovincial Petit-Témis

25 mai 2023 Guylain Jean Accueil, Nouvelles

Petit Témis (Photo: Tourisme Rivière-du-Loup)

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe la population que les travaux de la phase III de construction de l'autoroute 85 (Claude-Béchard) entre Saint-Antonin et Saint-Louis-du-Ha! Ha! occasionneront certaines entraves au sentier cyclable du Parc linéaire interprovincial Petit-Témis.

Le sentier cyclable demeure fermé en tout temps entre le secteur de la route Bossé, à Saint-Louis-du-Ha! Ha! et l'extrémité sud de la rue Principale à Saint-Honoré-de-Témiscouata (entre les kilomètres 53 et 56 de la route 185). Entre le 23 juin et le 4 septembre, le Ministère mettra à la disposition des cyclistes un service de navette gratuite dans ce secteur, afin de traverser le chantier en sécurité. Celle-ci sera en service du jeudi au lundi entre 10 h et 20 h. Ce service sera également offert pour les prochaines périodes estivales jusqu'en juillet 2026.

Toujours dans le tronçon 7, à Saint-Louis-du-Ha! Ha!, le sentier cyclable est présentement fermé sur quelques centaines de mètres dans le secteur du chemin de la Savane (à la hauteur du kilomètre 51 de la route 185). Une réouverture est d'ailleurs prévue le 23 juin.

Une autre portion du sentier, située sur le site de l'ancien pont en bois au-dessus du chemin de Couturier, à Saint-Honoré-de-Témiscouata (tronçon 5), sera fermée aux cyclistes à compter de la fête du Travail.

Soulignons que le Ministère veillera à l'installation de signalisation afin de guider adéquatement les usagers du Parc linéaire interprovincial Petit-Témis et d'assurer leur sécurité. Les cyclistes sont également invités à la vigilance, notamment dans le secteur du kilomètre 98 du sentier, en raison de la présence d'une traverse de véhicules lourds. D'autres interventions, telles que l'installation de clôtures aux abords du sentier, seront réalisées à d'autres endroits, au cours des prochaines semaines, sans toutefois empêcher la circulation des cyclistes.